

Département Sciences de la communication et Humanités

MODULE DE LANGUES ETRANGERES

Avis aux étudiants de Licence (S2/S4) et du Parcours d'Excellence (S6)

**Les cours du module « Langues Étrangères (Français et Anglais) »
débuteront **le lundi 17 février 2025.****

La présence aux enseignements de ce module est obligatoire.

L'assiduité et la participation des étudiants dans leurs groupes respectifs seront prises en compte dans l'évaluation finale du module par les enseignants.